

Présentation de la Mission Handiparentalité

La Mission "Handiparentalité" **vise à faciliter le parcours des parents en situation de handicap et à les soutenir dans l'exercice de leur parentalité. Elle vise également à améliorer l'offre de services qui leur est destinée en Lot-et-Garonne.**

Elle consiste en la réalisation d'une étude et d'un diagnostic qui permettront de connaître les besoins des parents en situation de handicap, ainsi que les besoins des professionnels les accompagnant. Elle permettra des échanges entre professionnels et l'émergence de propositions communes.

Durée : 10 mois

Portée par l'association Tom Enfant Phare, dans le cadre du Pôle Ressource Handicap, elle est soutenue par la CAF, en partenariat avec le Conseil Départemental, la PMI et la MDPH.

Le thème de la parentalité des personnes en situation de handicap est peu connu et nous disposons de peu d'informations sur ces parents et leurs besoins.

Sur le département, peu ou pas de structures sont dédiées au soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap, et peu d'actions sont référencées. Par ailleurs nous ne connaissons pas les besoins des professionnels qui accompagnent ces parents. Il est probable que le travail en partenariat et en réseau permette à ces professionnels d'échanger sur leurs pratiques et d'apporter des réponses collectives à la question du soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Depuis janvier 2021, Tom Enfant Phare, est constitué, avec le soutien de la CAF, et en partenariat avec Solincité, en tant que Pôle Ressource Handicap.

Le pôle assure une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'appui en direction des familles et des professionnels intervenant sur le secteur de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, et de la parentalité.

Les Publics cibles sont :

- les familles avec un enfant de 0 à 17 ans révolus en situation de handicap ou de maladies chroniques graves (reconnu ou avec diagnostic en cours) ;
- les équipements et professionnels agréés de la Petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité.
- les parents en situation de handicap ayant la charge d'enfants ayant besoin d'un appui pour l'accès de leurs enfants aux structures de droit commun

La mission Handiparentalité s'inscrit dans les missions du PRH et dans les objectifs du Schéma départemental des services aux Familles.

OBJECTIFS de la MISSION :

- mieux connaître le public des parents en situation de handicap sur le département
- identifier les besoins des parents en situation de handicap dans l'accompagnement de leur parentalité
- identifier les actions existantes à destination des parents en situation de handicap dans le département et mettre en avant cette offre de services
- faciliter l'accueil des parents en situation de handicap en milieu ordinaire

- identifier les besoins et attentes des structures (sociales, médico-sociales, de soutien à la parentalité, enfance et petite-enfance) et des professionnels pour accompagner ces parents dans leur parentalité
- développer le réseau et créer des liens entre les structures pour faire émerger des propositions d'actions dans le département
- proposer une réponse adaptée aux familles et mieux les accompagner et les orienter dans leur parentalité

La mission se déroulera en 3 temps :

- 1) Analyse et diagnostic : identification des besoins et des attentes, rencontre des acteurs, identification des réponses existantes
- 2) Animations territoriales : rencontre et échanges entre acteurs, partage d'expériences, recherches de propositions communes
- 3) Plan d'action départemental

Lors de la phase 1 la chargée de mission sera amenée à rencontrer les parents en situation de handicap et les acteurs du social et du médico-social , du soutien à la parentalité, et de l'enfance les accompagnant.

Des entretiens et échanges seront réalisés

- Avec les parents, autour des thèmes suivants :
 - vécus en tant que parents
 - repérage des ressources sur le territoire et utilisation de ces ressources
 - besoins particuliers d'accompagnement autour de la parentalité
 - propositions
- Avec les professionnels, autour des thèmes suivants :
 - les données relatives au public des parents en situation de handicap dans les services : quantitatives et qualitatives
 - les besoins identifiés dans l'accompagnement de leur parentalité
 - les actions mises en œuvre à destination de ces parents/ les partenariats en cours
 - les besoins et attentes des professionnels intervenant auprès de ces parents
 - les outils utilisés par les services à destination des parents en situation de handicap ou des professionnels
 - les actions à développer au sein des services et en partenariat avec d'autres services du département

Les données, documents, outils en lien avec l'accompagnement des parents en situation de handicap (respectant l'anonymat des personnes) vous paraissant utiles à la réalisation de la mission peuvent être communiqués à la chargée de mission.

Alix MERCE

alixmerce.teph@gmail.com / 06.11.37.29.51



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

